



DÉPARTEMENT
D'EURE-ET-LOIR

ARRONDISSEMENT
DE
CHARTRES

CANTON
DE
VOVES

MAIRIE DE VILLARS
1 RUE SAINT BLAISE
28150 VILLARS

Villars, le 20/10/2023

NOTE D'INFORMATION :

LANCEMENT DE LA CONCERTATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAE_{nR})

Nous vous informons **qu'à compter du 24/10/2023 jusqu'au 14/11/2023**, un registre sera mis à votre disposition aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

Vous avez la possibilité de consulter et de vous exprimer sur les zones d'accélération pour le développement de la production d'énergie renouvelables (photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, etc).

A l'issue de la concertation, un bilan des contributions sera présenté et des modifications des propositions de zonage pourront être examinées et débattues au sein du conseil municipal.

Mr le Maire,

Claude BILLAUD

